

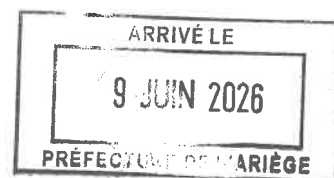
COMMUNE



de LASSERRE

Département de l'Ariège

*Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de la commune de LASSERRE*



05/06/2026

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Grégoire TALBOT, Aurélie SABRIA, Franck LARROQUE, Dominique ALMAYRAC, Marie-Christine JACQUERIE, Jean LESAIN, Magali PEDOUSSAUT, Frédéric DEDIEU

Représentés : Charlotte AZALOUX représentée par Grégoire TALBOT, Lucie PELISSIER représentée par Marie-Christine JACQUERIE, Nicolas EYCHENNE représenté par Franck LARROQUE

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Marie-Christine JACQUERIE

Date de la convocation : 01/06/2026

Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 5 juin 2026 à 18 heures 30,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

a) Composition du bureau électoral

M. le premier adjoint indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme Dominique ALMAYRAC et M. Jean LESAIN pour les conseillers les plus âgés et Mme Aurélie SABRIA et M. Frédéric DEDIEU pour les conseillers les plus jeunes. La présidence du bureau est assurée par ses soins.



b) Élection du délégué:

Les candidatures enregistrées :

AZALOUX Charlotte

Après enregistrement de la candidature il est procédé au vote, au scrutin secret majoritaire à deux tours. Nul n'est élu délégué ou suppléant au premier tour s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Charlotte AZALOUX : 11 voix
- Mme Charlotte AZALOUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées :

Mme JACQUERIE Marie-Christine

M LESAIN Jean

M TALBOT Grégoire

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote, scrutin secret majoritaire à deux tours.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :



Mme JACQUERIE Marie-Christine 11 voix

M LESAINT Jean 11 voix

M TALBOT Grégoire 11 voix

- Mme JACQUERIE Marie-Christine, ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de suppléante pour les élections sénatoriales.

- M LESAINT Jean, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

- M TALBOT Grégoire ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Monsieur Grégoire TALBOT

1er Adjoint



Marie-Christine JACQUERIE

Secrétaire de séance



Monsieur le premier adjoint certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours>.

